

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

— EDITEURS :  
**LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES**  
(The Trades Publishing Co.)  
25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL  
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE	- \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS	- 2.00	
	UNION POSTALE	- - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## LA SITUATION DES BANQUES

Il était facile de prévoir, comme d'ailleurs l'indique le rapport des banques incorporées publié par la "Gazette du Canada", que la circulation des billets des banques ne resterait pas stationnaire pendant le mois d'août. La mise en mouvement des récoltes exige dans l'Ouest un fort courant de circulation qui commence généralement en août pour finir en novembre. Nous constatons que, pendant le mois d'août, l'augmentation sur juillet a été de \$3,620,000, c'est un total de plus de \$1,600,000 sur l'augmentation du mois correspondant de l'année dernière. Et comme, cette année, les récoltes sont en retard sur celles de l'an dernier, nous devons prévoir que, quand le mouvement des récoltes battra son plein, les banques seront taxées à la limite extrême de leur circulation par les besoins du commerce.

Il y a une remarque à faire, c'est que, cette année, par suite de l'augmentation du capital d'ensemble des banques incorporées, ces banques pourront émettre pour environ \$2,500,000 de billets de plus que les ne le pouvaient l'an dernier.

A propos du capital des banques, disons en passant que le rapport des banques au 31 août porte trace de la réduction de \$1,000,000 à \$3,000,000 du capital de la Sovereign Bank of Canada.

Les dépôts du public Canadien en comptes-courants ont diminué pendant le mois d'août de près de six millions, ce qui indiquerait que les commerçants ont eu à faire face à de grosses échéances pour retirer ainsi des banques les provisions qu'ils y avaient amassées.

Les dépôts Canadiens portant intérêt ont en augmentation de \$2,600,000.

Quant aux dépôts provenant de l'étranger, ils accusent une diminution de \$2,500,000.

Les prêts courants consentis au Canada ont en diminution, pendant le mois, d'environ \$1,300,000 et ceux consentis au dehors en augmentation d'un montant à peu près égal. Comparativement au mois

correspondant de l'an dernier, les prêts courants consentis au Canada sont en augmentation de plus de 62 millions et ceux consentis au dehors en diminution de plus de dix millions.

Quant aux prêts à demande remboursables au Canada, ils ont diminué pendant le mois d'août de \$675,000 alors que ceux remboursables ailleurs ont augmenté de \$1,480,000.

Nous avons expliqué tout dernièrement encore l'intérêt qu'ont les banques et le public en général à ce que les banques aient à leur disposition des fonds immédiatement réalisables en cas de besoin et qu'il était plus profitable d'avoir ces fonds placés au dehors à intérêt que de les conserver improductifs en caisse.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 31 juillet et au 31 août 1907 :

PASSIF	31 juillet 1907	31 août 1907
Capital versé.....	\$96,510,439	\$95,651,591
Réserves.....	69,637,439	69,748,293
Circulation.....	\$72,942,781	\$76,562,811
Dépôts du Gov. Fédéral.....	6,263,707	6,041,699
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	11,487,652	10,273,404
Dép. du public remb. à demande.....	166,352,146	160,459,470
Dép. du public remb. après avis.....	423,121,386	425,727,356
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	58,421,023	55,604,924
Emprunts à d'autres banques en Canada.....	1,500,726	1,251,874
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	7,237,136	6,896,022
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	11,951,322	10,109,710
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	5,410,337	5,161,045
Autre passif.....	15,342,373	15,251,879
	<b>\$780,030,854</b>	<b>\$773,370,268</b>

ACTIF	31 juillet 1907	31 août 1907
Espèces.....	\$23,261,500	\$23,861,982
Billets fédéraux.....	47,671,012	46,843,961
Dépôts en garantie de circulation.....	4,701,088	4,701,088
Billets et chèques sur autres banques.....	28,432,037	26,262,668
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	1,500,724	1,251,873
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	9,140,392	8,848,351
Bal. dues par agences et autres banq. en Ang.....	5,729,317	3,297,603
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....	17,821,099	16,727,357
Obligations des gouvernements.....	9,364,395	9,363,009
Obligations des municipalités.....	21,339,171	21,208,881
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	41,190,058	41,473,893

Prêts à demande remb. en Canada.....	48,441,077	47,765,531
Prêts à demande remb. ailleurs.....	60,609,114	62,088,232
Prêts cour. en Canada.....	581,327,878	580,075,932
Prêts courants ailleurs.....	23,723,797	25,033,806
Prêts au Gov. Fédéral.....	2,038	1,517
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	1,448,463	159,999
Créances en souffrance.....	3,491,506	3,466,125
Immeubles.....	999,684	1,048,534
Hypothèques.....	419,982	431,175
Imm. occupés par banq.....	16,233,116	16,531,971
Autre actif.....	9,814,553	9,716,916
	<b>\$958,661,776</b>	<b>\$950,169,683</b>

## TRAITE DE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

Nos lecteurs ont appris par les dépêches qu'ont publiées les journaux quotidiens qu'un traité de commerce a été signé à Paris entre les représentants du gouvernement canadien et ceux de la France. Ce traité avant d'entrer en vigueur devra être ratifié par les Parlements des deux pays contractants.

Les renseignements que nous possédons sur ledit traité sont bien maigres et n'ont rien d'officiel. Dans ces conditions, il est bien difficile d'en rien dire pour le moment.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est de féliciter le gouvernement de sa politique d'expansion commerciale. Nous pouvons faire avec la France beaucoup plus d'affaires que nous n'en avons fait jusqu'à présent.

La France importe un grand nombre de marchandises que nous pouvons lui fournir en quantité: produits de l'agriculture, des pêcheries, des forêts et des mines entre autres et, si la France nous accorde sur ces produits son tarif minimum, nous devons trouver pour ces produits un grand débouché en France.

D'autre part, nous importons au Canada maints produits que la France peut nous fournir dans d'excellentes conditions sans porter atteinte à notre industrie, à notre production. Parmi ces produits nous citerons: les soieries, les vins, les fruits du Midi, les conserves, les pâtes alimentaires, les objets d'art, etc. Il est facile d'accorder à la France un tarif ré-